



# AIDES À L'HABITAT

avec Roannais Agglomération, améliorez votre cadre de vie

**2024**

**Subventions pour la remise  
sur le marché d'un logement inoccupé**



Où se renseigner ?  
Maison départementale de l'Habitat et du Logement  
5 rue Brison à Roanne - 04 77 78 39 94



Pour qui ?

Les propriétaires (occupants, bailleurs, communes) de logement situé dans les communes de l'agglomération.  
Sans condition de ressources.

Pour quoi ?

Occuper, louer ou démolir un logement vide depuis 2 ans, avec réalisation de travaux de réhabilitation.

Combien ?

Primes de 1000 à 2000€, prime cumulable avec la subvention «Rénov' Ton Logement».

Règlement complet disponible sur [aggloroanne.fr](http://aggloroanne.fr) ou à la MDHL 5 rue Brison à Roanne.

LA DEMANDE DE SUBVENTION DOIT ÊTRE DÉPOSÉE AVANT LA RÉALISATION DES TRAVAUX !  
Commission d'examen qui décide de l'octroi de la subvention.

Toute l'info sur **[aggloroanne.fr](http://aggloroanne.fr)**